E V E C H E

d e

SAINT-BRIEUC et TREGUIER

Lettre de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc à ses diocésains au sujet d'incidents récents.

M.B.C.F.

Vous avez appris que votre Evêque avait été l'objet d'une mesure de rigueur à l'occasion de la libération de la ville de St-Brieuc et prié de garder une résidence forcée pendant trois jours, sous le prétexte de collaboration avec l'ennemi. Si fort qu'il me répugne de me défendre contre une pareille accusation dont tout mon passé dit assez ce qu'elle peut valoir, je ne puis me résigner à garder un silence qui favorise toute espèce de bruits et que vous pourriez regarder comme un aveu d'impuissance à me justifier.

Avant la guerre présente je n'avais jamais subi l'humiliation de voir mon patriotisme mis en doute. Vous étiez unanimes à le déclarer incontestable. Vous aimiez même à me rappeler de temps en temps, à ma grande confusion, les cinq citations que j'avais obtenues en 1914-1918.

Est-ce que ce patriotisme se serait atiédi depuis 1939 ? Je tiens à vous mettre les pièces du procès entre les mains : vous jugerez ce qu'il en est.

En 1940, ma Lettre Pastorale de Carême était consacrée à la guerre. J'y développais toutes les raisons qui, démontrant notre bon droit, étaient de nature à relever les courages, au front comme à l'arrière, et je réfutais toutes les explications perfides par lesquelles la propagande ennemie s'efforçait de faire porter à notre pays la responsabilité des hostilités. A ceux qui veulent voir en moi un ami de l'Allemagne je me permets de rappeler un passage de cette lettre. Citant ces paroles de Goering : "On essaie bien en vain de dissocier Hitler de son peuple : l'Allemagne c'est Hitler et Hitler c'est l'Allemagne", j'ajoutais : "Voyez-vous, ce qu'il y a d'épouvantable dans le cas de ceux qui sont appelés à conduire ce grand pays, c'est qu'ils ont renié l'Evangile et ses principes de charité et de fraternité des peuples. Pour eux, la vérité fondamentale qui est à la base de leur doctrine, c'est qu'ils sont une race élue, appelée dans les desseins de la Providence à dominer toutes les autres races et que les autres races devraient être heureuses de servir à cause de sa supériorité. Que de pareilles idées portent en germe la guerre, qui ne le voit ?"

A tout homme de bonne foi je demande : est-ce là le langage d'un collaborateur ?

Au moment où ils envahissaient la Bretagne, les Allemands nourrissaient l'espoir de détacher notre chère province de la France. M'ont-ils trouvé à leurs côtés pour appuyer leur campagne ? La note que je fis lire le 21 Juillet 1940 dans toutes les chaires du Diocèse vous le dira. La voici :

.....

"Mes bien Chers Frères. Des hommes que leurs menées antifrançaises ont fait condamner aux peines les plus graves au cours de la guerre et qui viennent de rentrer chez nous à la faveur de l'Armistice, se sont mis en campagne pour détacher la Bretagne de la France. Ils veulent profiter des malheurs de la Patrie pour rompre les liens qui, depuis quatre siècles nous unissent à elle et ils l'attaquent avec violence. Par tracts, par visites et conversations, ils s'efforcent de détourner d'elle les esprits et les coeurs. - Nous n'avons pas besoin de souligner tout ce que pareille besogne renferme d'odieux. A tout moment elle eût paru révoltante; au moment où la France gît à terre meurtrie et impuissante, comment qualifier la conduite de ceux qui veulent la mutiler ? - Votre bon sens aura vite fait de déjouer leurs projets et votre loyalisme de leur démontrer qu'on frappe en vain à votre porte pour vous demander de vous associer à une oeuvre de trahison - La France a reçu de la Bretagne des services qu'elle n'a jamais songé à nier. La Bretagne, en retour, a vu rejaillir sur elle l'éclat et la gloire de la France. A se séparer d'elle, elle s'engagerait dans des chemins sans honneur et sans issue. Incapable de se suffire à elle-même, en quels bras irait-elle se réfugier ? Elle restera dans ceux-là qui se sont toujours amoureusement fermés sur elle et qui sont prêts à le faire plus amoureusement que jamais dans le respect accru de sa personnalité. - Bretons, oui, mais Français aussi et toujours".

Cette note me valut la visite et les menaces de la Gestapo pas contente du tout de ma collaboration.

o I o
o

Quelques mois s'étant passés, un de mes prêtres qui avait accepté de transmettre une lettre d'un prisonnier à ses parents était condamné à trois mois de prison et la Kommandantur l'informait que les trois mois pouvaient être rachetés par le versement d'une amende de 80.000 frs, et elle attendit un certain temps avant d'incarcérer le prêtre en question. Il m'était pénible, assurément, de laisser celui-ci faire ses trois mois de prison. Mais verser 80.000 frs c'était aider l'ennemi. Je n'hésitai pas : les 80.000 frs furent refusés.

Vint le travail en Allemagne. Le Dr Happ, chef de la propagande, m'écrivit pour me demander de publier dans la Semaine Religieuse une note invitant les jeunes à partir là-bas. La réponse lui fut envoyée immédiatement : la Semaine Religieuse ne publierait rien. Au lieu de cela, ce fut la note des Cardinaux et Archevêques que je lus personnellement en chaire de la Cathédrale, note où il était dit entre autres aux jeunes gens que ce n'était pas une question de conscience pour eux que de partir. Ce jour-là et les jours suivants on disait que j'allais être arrêté.

Il m'est arrivé plusieurs fois de faire appel aux agriculteurs pour la livraison de leur blé ou de leur beurre et grand a été mon étonnement d'apprendre que certains voulaient voir dans ces appels un acte de collaboration. Est-il vraiment besoin de réfuter pareille allégation ? Ces appels ont été faits sur la demande expresse des autorités françaises et pour venir en aide à ceux qui manquaient de pain et de beurre. Ce n'était pas un mythe, je pense, ce manque de pain et de beurre dans nos villes et trop de petits foyers sont là qui pourraient en porter témoignage. Que viennent donc faire les Allemands, je vous prie, en cette affaire ? Est-ce

.....

fait

qu'ils avaient besoin de la voix de l'Evêque pour se procurer ce qu'ils désiraient ? Ils s'en moquaient bien et avaient à leur disposition des moyens singulièrement plus efficaces que ma pauvre parole, hélas !

o o
•

Il y a environ un an, lorsque le Directeur des Oeuvres Diocésaines reçut des autorités allemandes l'ordre de leur donner le nom des dirigeants et des militants de nos divers mouvements de Jeunesse dont ils redoutaient l'activité. Les noms furent refusés et il fut répondu que c'était moi le Directeur de ces mouvements, que je prenais la pleine et entière responsabilité de ce qui les regardait et que c'était donc à moi qu'il fallait s'adresser pour tout ce qui était de leur activité. On n'insista pas et malgré la défense allemande les mouvements de jeunesse ont continué à fonctionner- (Ceux qui participaient aux réunions pourraient dire si l'on y faisait de la besogne allemande !) - Une fois de plus, je le demande ; était-ce là de la collaboration ?

o •
c

Mais laissons cela et venons à la pièce principale de l'accusation, la seule qu'on veuille retenir pour essayer de m'en accabler : la lettre que j'adressai aux dignitaires du Clergé diocésain, au mois de février 1943 et qui, par la trahison d'un agent de la propagande, fut jetée, sept mois plus tard, dans le public auquel elle n'était pas destinée.

Qu'est-ce donc que cette lettre à laquelle chacun s'est efforcé de faire un sort ? Une réponse point par point à des questions qui m'étaient posées par un de mes prêtres.

Que disait-elle ? Je ne fais nulle difficulté de le reconnaître : elle recommandait la soumission au pouvoir établi qui se trouvait être celui du Maréchal. Pourquoi la recommandait-il ? Parce que c'est là un point de doctrine, un point de doctrine qui n'a pas été inventé par l'Evêque de St-Brieuc, qui n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, qui remonte aussi loin que l'Eglise elle-même et qui, d'ailleurs, est la plus précieuse des garanties pour les gouvernements puisqu'il leur donne l'assurance qu'ils n'ont pas à craindre que nous fomentions jamais la révolte contre eux. A qui voudrait que nous missions ce point de doctrine en oubli, je dirais : attention, vous justifiez par avance ce qu'on entreprendra contre vous. - Ce n'est le rôle ni des évêques, ni des prêtres, convenez-en, de dresser les fidèles contre le pouvoir.

Mais dira-t-on, à recommander la soumission, ne donnez-vous pas votre approbation aux actes du pouvoir auquel vous demandez de l'accorder et n'endossez-vous pas du même coup la responsabilité de ces actes ? N'a-t-on pas le droit, par conséquent, de dire que vous pratiquez la collaboration, quand il s'agit du pouvoir du Maréchal ?

Je vous ferai remarquer que soumission au pouvoir établi est une toute autre chose que d'approuver ses actes. Avant la guerre et pendant la première année de guerre, j'ai pratiqué et recommandé la soumission aux divers gouvernements qui se sont succédé au pouvoir; je les ai aidés de mon

.....

mieux à trouver des souscripteurs pour leurs emprunts. Je prétends bien n'avoir aucune responsabilité dans leurs actes, en particulier dans l'état d'impréparation où ils avaient laissé le pays et dans la défaite qui en a été la conséquence.

Depuis 1940, j'ai observé la même attitude. J'ai pratiqué et recommandé la soumission au pouvoir malgré tant et tant de réserves qu'on pouvait faire. Je l'ai aidé en tout ce qui pouvait servir la France contre l'Allemagne. Je me demande pourquoi ce qui me valait des félicitations avant 1940, me vaudrait aujourd'hui la malédiction, car ma collaboration avec ce pouvoir ne tendait pour moi qu'à un but : lui permettre de résister le plus efficacement possible à l'Allemand en attendant d'échapper à son joug détesté.

Qu'ajouter ? Ma lettre ! Qu'on veuille donc la relire. Contient-elle un mot, un seul mot en faveur de l'Allemagne ? Une seule fois elle fait allusion à celle-ci et c'est pour rappeler une certaine théorie des traités de chiffons de papier qui ne résonne pas d'une façon particulièrement agréable à des oreilles teutones, me semble-t-il.

o o
o

Voilà 21 ans, M. B. C. F. que je suis parmi vous : les tournées de Confirmation m'ont conduit dans toutes vos paroisses et dans toutes j'ai pris la parole. Eh ! bien, je vous le demande : rappelez vos souvenirs et dites si vous avez entendu tomber de mes lèvres un mot défavorable pour la France. Si oui, levez-vous, parlez, confondez-moi, n'hésitez pas.

Mais je suis bien tranquille : en vain vous fouillerez tous les replis de votre mémoire pour le trouver ce mot-là : il n'a jamais été prononcé, il ne le sera jamais : je ne crains pas que pareil blasphème m'échappe : j'aurais trop mal. - A la différence de certains qui volontiers se prétendent les seuls vrais patriotes, je n'ai jamais marché avec l'étranger contre mon pays. J'aime la France de toutes les fibres de mon âme et c'est de toutes mes forces que, quoi qu'il arrive, je la servirai jusqu'à mon dernier souffle.

+ François-Jean-Marie

Ev. de St-Br. et Trég.

EVECHE
DE
SAINT-BRIEUC et TREGUIER

Lettre de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc à ses diocésains au sujet d'incidents récents.

M.B.C.F.F.

Vous avez appris que votre Evêque avait été l'objet d'une mesure de rigueur à l'occasion de la libération de la ville de Saint-Brieuc et prié de garder une résidence forcée pendant trois jours, sous le prétexte de collaboration avec l'ennemi. Si fort qu'il me répugne de me défendre contre une pareille accusation dont tout mon passé dit assez ce qu'elle peut valoir, je ne puis me résigner à garder un silence qui favorise toute espèce de bruit et que vous pourriez regarder comme un aveu d'impuissance à me justifier.

Avant la guerre présente je n'avais jamais subi l'humiliation de voir mon patriotisme mis en doute. Vous étiez unanimes à la déclarer incontestable. Vous aimiez même à me rappeler de temps en temps, à ma grande confusion, les cinq citations que j'avais obtenues en 1914-1918.

Est-ce que le patriotisme se serait attiédi depuis 1939 ? Je tiens à vous mettre les pièces du procès entre les mains : vous jugerez ce qu'il en est.

En 1940, ma Lettre Pastorale de Carême était consacrée à la guerre. J'y développais toutes les raisons qui, démontant notre bon droit, étaient de nature à relever les courages, au front comme à l'arrière, et je réfutais toutes les explications perfides par lesquelles la propagande ennemie s'efforçait de faire porter à notre pays la responsabilité des hostilités. A ceux qui veulent voir en moi un ami de l'Allemagne, je me permets de rappeler un passage de cette lettre. Citant ces paroles de Goering : " on essaie bien en vain de dissocier Hitler de son peuple : l'Allemagne c'est Hitler et Hitler c'est l'Allemagne ", j'ajoutais : " voyez-vous, ce qu'il y a d'épouvantable dans le cas de ceux qui sont appelés à conduire de grand pays, c'est qu'ils ont rénié l'Evangile et ses principes de charité et de fraternité des peuples. Pour eux, la vérité fondamentale qui est à la base de leur doctrine, c'est qu'ils sont une race élue, appelée dans les desseins de la Providence à dominer toutes les autres races et que les autres races devraient être heureuses de servir à cause de sa supériorité. Que de pareilles idées portent en germe la guerre, qui ne le voit ? "

A tout homme de bonne foi je demande : est-ce là le langage d'un collaborateur ?

Au moment où ils envahissaient la Bretagne, les Allemands nourissaient l'espoir de détacher notre chère province de la France. M'ont-ils trouvé à leurs côtés pour appuyer leur campagne ? La note que je fis lire le 21 Juillet 1940 dans toutes les chaires du Diocèse vous le dira : La voici :

.....

de l'Evêque pour se procurer ce qu'ils désiraient ?Ils s'en moquaient bien et avaient à leur disposition des moyens singulièrement plus efficaces que sa parole, hélas!

+
+ +

Il y a environ un an ,Monsieur le Directeur des Oeuvres Diocésaines reçut des autorités allemandes l'ordre de leur donner le nom des dirigeants et des militants de nos divers mouvementsde Jeunesse dont ils redoutaient l'activité.Les noms furent refusés et il fut répondu que c'était moi le Directeur de ces mouvements, que je prenais la pleine et entière responsabilité de ce qui les regardait et que c'était donc à moi qu'il fallait s'addresser pour tout ce qui était de leur activité.On n'insista pas, et malgré la défense allemande les mouvements de jeunesse ont continué à fonctionner - (Ceux qui participaient aux réunions pourraianent dire si l'on y faisait dû la besogne allemande !)-Une fois de plus je le demande : est-ce là de la collaboration ?

+
+ +

Mais laissons cela et venons à la pièce principale de l'accusation, la seule qu'on veuille retenir pour essayer de m'en accabler:: la lettre que j'addressais aux dignitaires du Clergé diocésain, au mois de février 1943 et qui, par la trahison d'un agent de la propagande, fut jetée, sept mois plus tard, dans le public auquel elle n'était pas destinée.

Qu'est-ce donc que cette lettre à laquelle chacun s'est efforcé de faire un sort? Une réponse point par point qui m'étaient posée par un de mes prêtes.
par
Que disait-elle ? Je ne fais nulle difficulté de le reconnaître : elle recommandait la suomission du pouvoir établi qui se trouvait être celui du Maréchal. Pourquoi la recommandait-il ? Parce que c'était là un point de doctrine, un point de doctrine qui n'a pas été inventé par l'Evêque de Saint-Brieuc, qui n'était pas d'aujourd'hui ni d'hier, qui remonte aussi loin que l'Eglise elle-même et qui, d'ailleurs est la plus précieuse des grantiés pour les gouvernements puisse qu'il leur donne l'assurance qu'ils n'ont pas à craindre que nous fomentions jamais la révolte contre eux.A qui voudrait que nous missions ce point de doctrine un oubli, je dirais : attention, vous justifier par avance ce qu'on entreprendra contre vous. - Ce n'est le rôle ni des évêques, ni des prêtres, convenez-en, de dresser les fidèles contre le pouvoir.

Mais, dira-t-on, à recommander la soumission, ne donnez-vous pas votre approbation aux actes du pouvoir auquel vous demandez de l'accorder et n'endissez-vous pas du même coup laresponsabilité de ces actes ? N'a-t-on pas le droit, par conséquent, de dire que vous pratiquez la collaboration, quand il s'agit du pouvoir du Maréchal ?

Je vous ferez remarquer que la soumission au pouvoir établi est une toute autre chose que d'approuver ces actes avant la guerre et pendant la première année de guerre, j'ai pratiqué et recommandé la soumission aux divers gouvernements qui se sont succédé au pouvoir; je les ai aidés de mon mieux à trouver des souscripteurs pour leurs

.....

" Mes bien Chers Frères.Des hommes que leurs menées antifrançaises ont fait comdamner aux peines les plus graves au cours de la guerre et qui viennent de rentrer chez nous à la faveur de l'Armistice, se sont mis en campagne pour détacher la Bretagne de la France.Ils voulurent profiter des malheurs de la Patrie pour rompre les liens qui, depuis quatre siècles nous unissent à elle et ils l'attaquent avec violence. Par tracts, par visites et conversations, ils s'efforcent de détourner d'elle les esprits et les coeurs. - Nous n'avons pas besion de souligner tout ce que pareille besogne renferme d'odieux?a tout moment elle eût parg révolante; au moment où la France gît à terre meurtrie et impuissante, comment qualifier la conduite de ceux qui veulent la mutiler ? Votre bon sens aura vite fait de déjouer leurs projets et votre loyalisme de leur démontrer qu'on frappe en vain à votre porte pour vous demander de vous associer à une oeuvre de trahison - La France a reçu de la Bretagne des services qu'elle n'a jamais songé à nier. La Bretagne, en retour, a vu rejaillir sur elle l'éclat et la gloire de la France.A se séparer d'elle, elle s'engagerait dans des chemins sans honneur et sans issue.Incapable de se suffire à elle-même; en quels bras irait-elle se réfigier ? Elle restera dans ceux-là qui se sont toujours amoureusement fermés sur elle et qui sont prêts à le faire plus amoureusement que jamais dans le respect accru de sa personnalité. - Bretons, oui, mais Français auusi et toujours " .

Cette note me valut la visite de la Gestapo pas contente du tout de ma collaboration.

\+
\+ \+

Quelques mois s'étant passés, un de mes prêtes qui avait accepté de tansmettre une lettre d'un prisonnier à ses parents était condamné à trois mois de prison et la Kommandantur l'informait que les trois mois pouvaient être racheté par le versement d'une amende de 80.000 frs, et elle attendit un certain temps avant d'inaarcérer le prête en question.Il m'était pénible, assurément, de laisser celui-ci faire ses trois mois de prison.Mais verser 80.000 frs c'était aider X l'ennemi.Je n'hésitai pas : Les 80.000 frs furent refusés

Vint le travail en Allemagne.Le Dr Happ, chef de la propagande m'écrivit pour me demander de publier dans la Semaine Religieuse une note invitant les jeunes à partir là-bas.La réponse lui fut envoyée immédiatemment : la Semaine Religieuse ne publierait rien. Au lieu de cela ce fut la note des Cardinaux et Archevêques que je lus personnellement en chaire de la Cathédrale, note où il était dit entre autre aux jeunes gens que ce n'était pas une question de conscience pour eux que de partir.Ce jour-là et les suivants on disait que j'allais être arrêté.

Il m'est arrivé plusieurs fois de faire appel aux agriculteurs pour la livraison de leur blé ou de leur beurre et grand a été mon étonnement d'apprendre que certains voulaient voir dans ces appel un acte de collaboration.Est-il vraiment besion de refuter pareille allégation ? Ces appels ont été faits sur la demande expresse des autorités françaises et pour venir en aide à ceux qui manquaient de pain et de beurre.Ce n'était pas un mythe, je pense, de manque de pain et de beurre dans nos villes et trop de petits foyers sont là qui pourraieny en porter témoignage.Que viennent donc faire les Allemands je vous prie, en cette affaire ? Est-ce qu'ils avaient besion de la

.....

emprunts.Je prétends bien n'avoir aucune responsabilité dans leurs actes, en particulier dans l'état d'impréparation ou ils avaient laissé le pays et dans la défaite qui en a été la conséquence.

Depuis 1940, j'ai observé la même attitude.J'ai pratiqué et recommandé la soumission au pouvoir malgré tant et tant de réserves qu'on pouvait faire.Je l'ai aidé en tout ce qui pouvait servir la France contre l'Allemagne.Je me demande pourquoi ce qui me valait des félicitations en 1940, me vaudrait aujourd'hui la malédiction, car ma collaboration avec ce pouvoir ne tendait pour moi qu'à un but : lui permettre de résister plus efficacement possible à l'Allemand en attendant d'échapper à son joug détesté.

Q'ajouter ? Ma lettre ! Qu'on veuille donc la relire .Contient-elle un mot, un seul mot en faveur de l'Allemagne ? Une seule fois elle fait allusion à celle-ci et c'est pour rappeler une certaine théorie des traités de chiffons de papier qui ne résonne pas d'une façon particulièrement agréable à des oreilles teutones, me semble-t-il.

\+
\+ \+

Voilà 21 ans,M.B.C.F. que je suis parmi vous, les tournées de Confirmation m'ont conduit dans toutes vos paroisses et dans toutes j'ai pris la parole.Eh ! bien, je vous le demande : rappelez vos souvenirs et dites si vous avez entendu tombez de mes lèvres un mot défavorable pour la France. Si oui, parlez, confondez-moi, n'hésitez pas.

Mais je suis bien tranquille : en vain vous fouillerez tous les replis de votre mémoire pour le trouver ce mot-là : il n'a jamais été prononcer, il ne le sera jamais : je ne crains pas que pareil blasphème m'échappe : j'aurais trop mal. - A la différence de certains qui volontiers se prétendent les seuls vrais patriotes, je n'ai jamais marché avec l'étranger contre mon pays.J'aime la France de toutes les fibres de mon âme et c'est de toutes mes forces que, quoi qu'il arrive, je la servirai jusqu'à mon dernier souffle.

\+ François-Jean-Marie

Ev. de St-Br. et Trég.